

DIRECTRICE OU DIRECTEUR DU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES CONCOURS 16-17-59

La Commission scolaire des Découvreurs ouvre à l'externe et à l'interne le poste de directrice ou de directeur du Service des ressources humaines.

NATURE DE L'EMPLOI

L'emploi de directrice ou de directeur du Service des ressources humaines comporte la responsabilité de l'ensemble des programmes et des activités reliés à la gestion des ressources humaines. L'emploi comporte principalement la responsabilité de l'ensemble des programmes et activités relatives à la dotation, à l'évaluation, aux relations de travail, à la rémunération, à la classification et aux avantages sociaux, à la santé et à la sécurité au travail, au perfectionnement, à la formation et au développement des ressources humaines, à la planification de la main-d'œuvre, à la gestion de la présence au travail, à la mobilisation des ressources humaines ainsi qu'au développement organisationnel.

L'emploi consiste aussi à assumer un rôle important de services-conseils et d'expertise fonctionnelle auprès de la direction générale et de tous les gestionnaires de la commission scolaire pour favoriser la gestion optimale des ressources humaines.

Cet emploi comporte notamment l'exercice des responsabilités suivantes :

- Participer à la définition et à la détermination de la vision, des valeurs organisationnelles, des orientations stratégiques, des objectifs et des priorités de la commission scolaire.
- Élaborer les orientations et les stratégies de la commission en ce qui concerne les ressources humaines dont il a la responsabilité et déterminer le plan d'action annuel.
- Diriger les activités de gestion relatives aux relations de travail telles que : l'application et l'interprétation des conventions collectives et des lois du travail, l'analyse et le règlement des plaintes et des griefs, les négociations locales.
- Agir à titre de représentant de la commission scolaire en matière de relations de travail ou de toute autre matière de sa compétence.
- Intervenir, au besoin, dans les établissements et les unités administratives de la commission scolaire afin d'évaluer les situations problématiques et proposer des solutions appropriées.

LE PROFIL RECHERCHÉ

- Vision stratégique, leadership mobilisateur, capacité d'innovation, et dynamisme.
- Vision claire et stimulante de la gestion des ressources humaines en lien avec les enjeux organisationnels et les nouvelles réalités sociétales, afin d'identifier les priorités et d'y aligner les actions prises.
- Solide crédibilité professionnelle (RH et développement organisationnel) pour un positionnement fort de la DRH auprès de la direction générale, de l'ensemble des gestionnaires, du personnel et des partenaires syndicaux.

- Capacité à lire la réalité des milieux, identifier les besoins et intervenir de façon proactive pour apporter des changements et faire évoluer les pratiques RH dans un objectif de meilleur service à la clientèle.
- Nette préoccupation pour l'efficacité et l'atteinte de résultats concrets : habiletés démontrées dans la planification et l'organisation du travail, le suivi des activités, le contrôle ainsi que dans l'optimisation des ressources.
- Style de gestion basé sur la communication, la responsabilisation, le développement et le coaching, le travail d'équipe, la concertation et l'entraide.
- Courage managérial pour défendre les principes RH et prendre les décisions difficiles nécessaires.
- Bonnes habiletés relationnelles.

QUALIFICATIONS REQUISES

- Baccalauréat dans un champ d'études approprié.
- Diplôme de deuxième cycle souhaitable.
- Huit (8) années d'expérience pertinente dont cinq années significatives en gestion.
- Expertise dans les différents secteurs de la gestion des ressources humaines.
- Expérience dans le milieu de l'éducation et le secteur public, un atout.

RÉMUNÉRATION

Rémunération et conditions d'emploi conformes au *Règlement sur les conditions d'emploi des cadres des commissions scolaires.*

CANDIDATURE

Toute personne intéressée à poser sa candidature doit le faire au plus tard le mardi 11 octobre 2016 à 12 h à l'adresse suivante : dqdecou@csdecou.qc.ca. Votre curriculum vitae doit être accompagné d'une lettre d'un maximum de deux pages précisant :

- Votre vision des principaux défis en gestion des ressources humaines dans le secteur de l'éducation au Québec.
- Vos principales réalisations permettant d'illustrer la valeur de votre contribution pour ce poste.

- Le caractère confidentiel de l'information est assuré et seules les personnes retenues dans le cadre du processus de sélection seront contactées.
- La Commission scolaire des Découvreurs souscrit à un programme d'égalité en emploi pour les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées.
- La candidate ou le candidat retenu à la suite des entrevues pourra être soumis à une évaluation psychométrique.

N.B. : Veuillez noter que les entrevues de sélection se dérouleront le 19 octobre 2016.